

Bilan 2013 des activations de l'arrêté interpréfectoral (N° 2011-004 du 05 janvier 2011)



ANNEE 2013

www.air-rhonealpes.fr



Diffusion : Février 2014

Siège social : 3 allée des Sorbiers – 69500 BRON

Tel : 09 72 26 48 90 - Fax : 09 72 15 65 64

contact@air-rhonealpes.fr



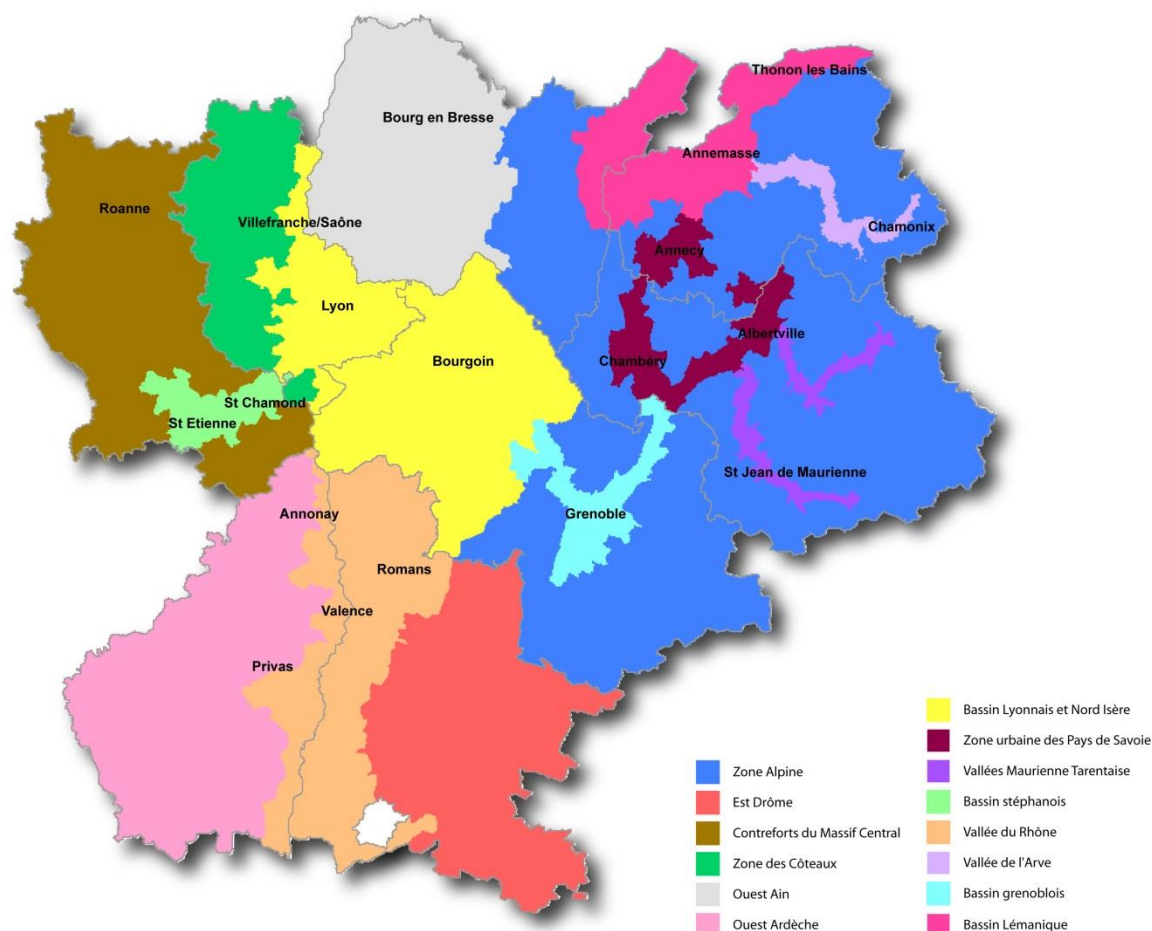
CONTEXTE

Les objectifs de qualité de l'air fixés par l'Europe ne sont pas respectés sur certaines parties du territoire français.

Par conséquent, afin de protéger la santé de la population et d'éviter d'engager notre pays dans un contentieux, l'Etat français met en place des mesures sur les zones et les périodes touchées.

Parmi ces mesures, le dispositif inter préfectoral en cas d'épisodes de pollution atmosphérique en région Rhône-Alpes, est adapté aux enjeux et à la réglementation européenne. Ce dispositif organise la communication et les actions d'urgence mises en œuvre lorsque les polluants dépassent les seuils imposés.

CARTE DES ZONES D'ACTIVATION



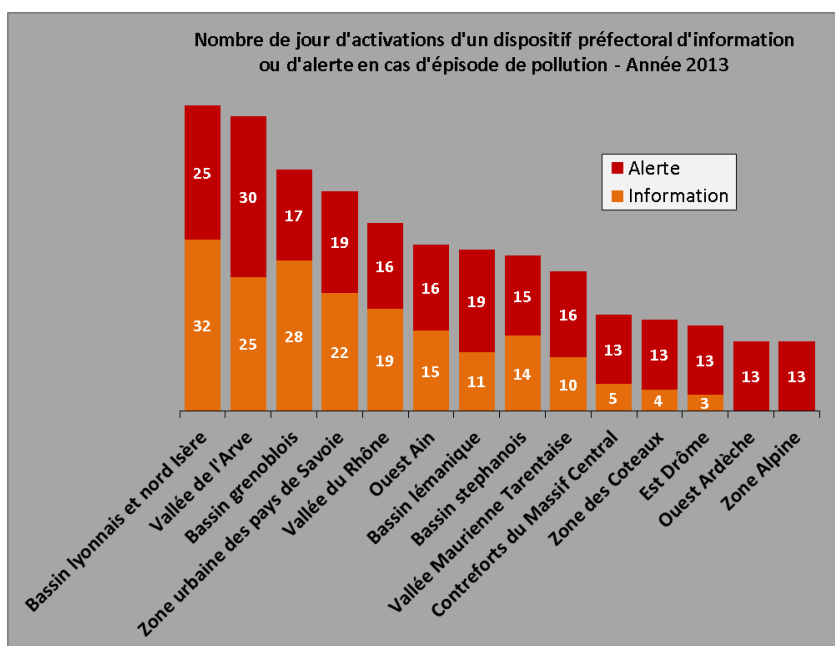
La liste des communes par zone est consultable sur ce [lien](#).

Retrouvez plus de détails sur notre site internet en cliquant sur ce [lien](#).

BILAN DES ACTIVATIONS DES DISPOSITIFS PREFECTORAUX SUR L'ANNEE 2013

En 2013, toutes zones confondues, le dispositif de gestion des épisodes de pollution a été activé lors de **83 journées**. Les zones les plus touchées (plus de 10% des jours de l'année) sont celles du bassin lyonnais/nord-Isère, de la vallée de l'Arve, du bassin grenoblois et des Pays de Savoie.

Les particules PM10 sont à l'origine de plus de 90% des activations et constituent toujours la problématique principale.

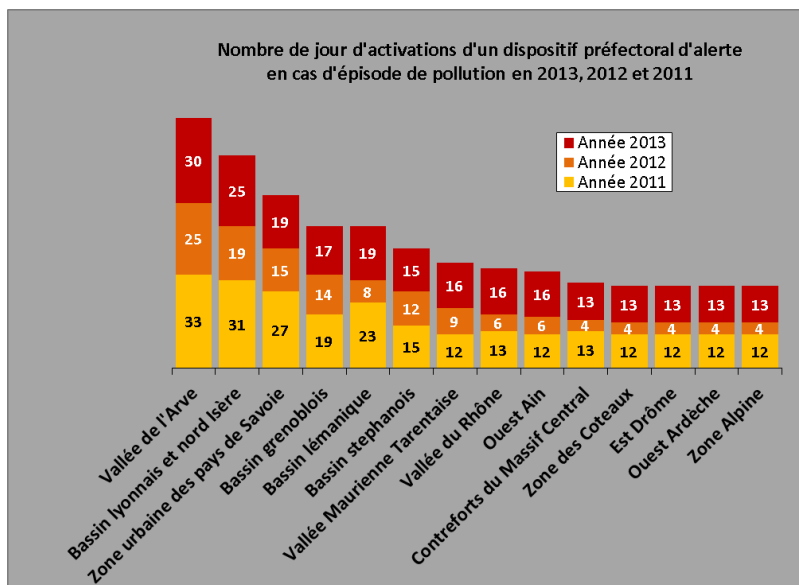


5 sites de surveillance d'Air Rhône-Alpes ont franchi la valeur limite réglementaire pour les particules (35 journées de dépassement de la valeur moyenne journalière $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sont tolérés par la norme). Il s'agit de sites en bordure de voiries dans les agglomérations de **Lyon** (69 jours de dépassements) et **Grenoble** (54 jours de dépassements), et un site urbain dans la **vallée de l'Arve** (58 jours de dépassement). Dans l'agglomération lyonnaise, le site urbain le plus touché enregistre 29 jours de dépassements.

EVOLUTION PAR RAPPORT AUX ANNEES ANTERIEURES

En 2013, il y a eu plus d'activations du dispositif de gestion des épisodes de pollution qu'en 2012, avec a minima environ 6 jours de plus en moyenne (la situation diffère selon les zones).

Toutes zones confondues, la situation était équivalente à l'année 2011 en termes de nombre de dépassement.



Plusieurs épisodes persistants dont certains d'ampleur régionale ont eu lieu en 2013 :

- En février/mars, avec une dizaine de jours consécutifs en condition d'activation
- Fin mars début avril, avec, selon les zones, deux épisodes de 3 à 5 jours consécutifs en condition d'activation
- En juillet, avec un épisode ozone de 4 jours en condition d'activation du dispositif d'information sur le bassin lyonnais et le nord Isère
- En décembre, avec un épisode de 16 jours consécutifs en condition d'activation

ZOOM SUR L'ÉPISODE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2013

L'épisode de décembre 2013 a un caractère assez exceptionnel par sa persistance, avec ces 16 jours consécutifs. Durant l'hiver 2012-2013, l'épisode le plus long avait duré 11 jours (fin février/début mars).

Cet épisode se caractérise également par l'importance des niveaux atteints. Ainsi, les sites de surveillance les plus exposés, dans le bassin lyonnais et la vallée de l'Arve, ont dépassés $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière pour les particules PM₁₀, soit plus de 2 fois le seuil de la valeur limite. Il s'agit de niveaux rarement atteints (moins de 10 jours par an ont connu des valeurs supérieures à $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ de 2009 à 2012).

Enfin, une pollution importante au dioxyde d'azote a été constatée durant plusieurs journées, avec franchissement du seuil d'information en bordure des voiries très fréquentées des agglomérations de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

De ce fait, sur l'ensemble de l'année 2013, la réglementation relative au dioxyde d'azote n'est pas respectée, en bordure des voies de circulation, dans les agglomérations de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Valence, ainsi que dans le nord-Isère en bordure d'autoroute et dans la vallée de l'Arve.

CONCLUSION

L'année 2013 se distingue par un nombre de jours d'activation plus important qu'en 2012. Elle se distingue aussi par un nombre important de jours d'activation d'un dispositif d'alerte régional. En effet, 13 jours ont fait l'objet d'une extension régionale en 2013 contre 4 en 2012.

Plusieurs épisodes persistants ont eu lieu en 2013, dont celui du mois de décembre d'une durée exceptionnelle de 16 jours, dont 5 en alerte régionale.

L'épisode de pollution atmosphérique qu'a connu la région Rhône-Alpes au cours de ce mois de décembre a mis en évidence la **persistance de taux élevés de particules et d'oxydes d'azote dans les agglomérations, les fonds de vallée, et en bordure des grands axes de circulation.**

Dès que les conditions météorologiques sont peu dispersives, ce qui était notamment le cas durant ce mois de décembre (anticyclone persistant), ou lorsque les températures estivales sont particulièrement élevées (entraînant des réactions photochimiques), les polluants émis par les activités humaines s'accumulent et dépassent les normes. Seule une réduction drastique des rejets peut alors permettre de diminuer les concentrations polluantes.